

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 18 décembre 2018**

Le dix-huit décembre de l'an deux mille dix-huit, à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence d'Hervé LE MAREC, maire de la commune d'Hénonville.

Etaient présents : MM, BOURGHELLE, DECAGNY, DELACOUR, DOUTRELEAU, HADJAB, LE MAREC, MAUBERT, PONCET, MMES BABIJ, BOITARD, FROISSART, LESOBRE, LUSSON,

Absents excusés : M. MEURIER

Mme LESOBRE est élue secrétaire.

**Objet, Demande subvention dossier sécurité routière 2019,**

Monsieur le maire expose :

Le projet de mise en sécurité à pour lieu la rue Talon sur environ 700 mètres linéaires.

Ci-dessous le détail des travaux à réaliser dès 2019 :

- 1) Reprise et élargissement aux normes PMR du trottoir côté pair.
- 2) Création d'un plateau surélevé avec sécurisation des passages piétons au carrefour Trompe Panier.
- 3) Création d'une écluse de chaussée.
- 4) Réfection du trottoir impair et soutènement du talus.
- 5) Mise en sens unique du tronçon Solomon / Bamberger, élargissement du trottoir et création de stationnements.

NUMERO	DESIGNATION DES TRAVAUX	DES	PRIX € HT	PRIX € TTC
2	Plateau		49 843	59 811
3	Ecluse		29 091	34 909
5	Sens unique		65 469	78 563
	Etudes, maîtrise d'œuvre, géomètre		14 440	17 328
	<b>TOTAL</b>		<b>158 843</b>	<b>190 611</b>

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à demander une subvention pour le dossier sécurité routière 2019 auprès du département et de la DETR.**

**Objet, Demande de subvention pour l'aménagement des routes et des trottoirs 2019,**

Monsieur le maire expose : **Dossier aménagement**

NUMERO	DESIGNATION DES TRAVAUX	PRIX € HT	PRIX € TTC
1	Trottoir pair	130 785	156 942
4	Trottoir Impair	119 353	143 224
6	Aménagement Ruelle de Monts	25 331	30 397
	Etudes, maîtrise d'œuvre, géomètre	27 547	33 056
	<b>TOTAL</b>	<b>303 017</b>	<b>363 620</b>

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à demander une subvention pour le dossier d'aménagement des routes et des trottoirs 2019 auprès du département et de la DETR.**

**Objet, Demande de subvention pour la réfection de la toiture de l'école primaire,**

Monsieur le maire expose :

Remplacement de la toiture de l'école primaire pour un montant 120 000 HT

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à demander une subvention pour la réfection de la toiture de l'école primaire auprès du département et de la DETR.**

**Objet, Rétrocession du terrain des HLM,**

Monsieur le maire expose aux élus qu'il a envoyé à la SA HLM de l'Oise une demande concernant le transfert dans le domaine communal de la voirie, réseaux et équipements communs situés rue Talon à HENONVILLE cadastrés section D n° 146 et 148, à l'euro symbolique.

**En contrepartie**, la SA HLM de l'Oise devra réaliser certains travaux :

- Le bornage du terrain ;
- Le diagnostic complet des réseaux : eau potable, eau usée, eau pluviale, Telecom, Electricité, Gaz, éclairage, y compris ITV, essais de pression, essais d'étanchéité, plans de récolement ;
- La mise en conformité des réseaux si nécessaire ;
- La reprise de la voirie en enrobé ;
- La reprise des clôtures avec mise en place de murs bahuts devant les pavillons ;
- La création d'un cache poubelles avec plateforme en entrée de site

**Le conseil municipal après avoir délibéré :**

- **Emet** un avis favorable au transfert dans le domaine communal, de la voirie, réseaux et équipements communs situés rue Talon à HENONVILLE selon les limites convenues, à l'euro symbolique.
- Les frais de géomètre seront à la charge de la SA HLM de l'Oise
- Les frais de notaire seront à la charge de la Commune
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous actes et documents à intervenir dans ce transfert.

**Objet, ILEP - avenant n° 8,**

Monsieur le maire expose :

Il s'agit de la prise en compte contractuelle du projet éducatif territorial intégrant le plan mercredi.

**Après avoir délibéré, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer avec l'ILEP, l'avenant n°8 intégrant le plan mercredi.**

**Et ont signé au registre les membres présents :**